

Sujet : [INTERNET] contre le projet éolien IBERDROLA " berges de la Charente"

De : "Tristan Girouille" <tristan.girouille-0408@orange.fr>

Date : 13/12/2022 10:17

Pour : <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Bonjour Monsieur

Je suis contre ce projet éolien IBERDROLA des « berges de la Charente ».

C'est une énergie polluante pour la nature. 1400 tonnes de béton sont nécessaires pour fixer chaque éolienne. L'espérance de vie d'une éolienne est de 25 ans. Ce bloc de béton restera dans le sol même quand l'éolienne ne sera plus utilisée.

C'est aussi une pollution visuelle pour nos paysages.

C'est une énergie très chère, le rendement n'est que de 20 % ; il n'y a pas toujours du vent !

C'est anti écologique : nous avons remarqué que de nombreux oiseaux se font massacrer par les pales des éoliennes. Nous avons également noté qu'il y a beaucoup moins de chevreuils dans la forêt de la Boixe depuis que des éoliennes ont été installées autour de cette forêt.

Tristan Girouille, propriétaire à Puyréaux , logis de Beauregard et propriétaire de bois à Cellettes et à Vervant.

— Pièces jointes : —

argument GIROULLEpdf.pdf

30 octets

Bonjour Monsieur

Je suis contre ce projet éolien IBERDROLA des « berges de la Charente »

C'est une énergie polluante pour la nature. 1400 tonnes de béton sont nécessaires pour fixer chaque éolienne. L'espérance de vie d'une éolienne est de 25 ans. Ce bloc de béton restera dans le sol même quand l'éolienne ne sera plus utilisée.

C'est aussi une pollution visuelle pour nos paysages.

C'est une énergie très chère, le rendement n'est que de 20 % ; il n'y a pas toujours du vent !

C'est anti écologique : nous avons remarqué que de nombreux oiseaux se font massacrer par les pales des éoliennes. Nous avons également noté qu'il y a beaucoup moins de chevreuils dans la forêt de la Boixe depuis que des éoliennes ont été installées autour de cette forêt.

Tristan Girouille, propriétaire à Puyréaux, logis de Beauregard et propriétaire de bois à Cellettes et à Vervant.

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'Enquête Publique du projet « Les berges de Charente » AUNAC-SUR-CHARENTE (16)

De : DavidD Manson <davidmanson50@icloud.com>

Date : 13/12/2022 11:37

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint une contribution au projet éolien « **Les berges de Charente** » **AUNAC-SUR-CHARENTE (16)**.

Contribution:

Je suis habitant d'un département voisin, la Vienne, et je suis le développement anarchique des éoliennes dans l'ancien Poitou-Charentes. Je suis fermement contre ce projet pour la raison expliquée ci-après.

Le SRADDET de la Nouvelle Aquitaine préconise un ré-équilibre des parcs éoliens sur les différents départements de la Région. Or, la Charente abrite déjà un pourcentage d'éoliennes très au-delà de son pourcentage de population, par rapport aux départements du Sud de la région. La carte en attaché montre clairement cette forte concentration de parcs éoliens dans les 4 départements du nord de la Région : Charente, Charente Maritime, Vienne et Deux-Sèvres.

A cet effet, je vous joins en attaché la carte des parcs éoliens dans la Nouvelle Aquitaine, établie par la Préfecture de la Nouvelle Aquitaine.

Bien sincèrement,

David Manson

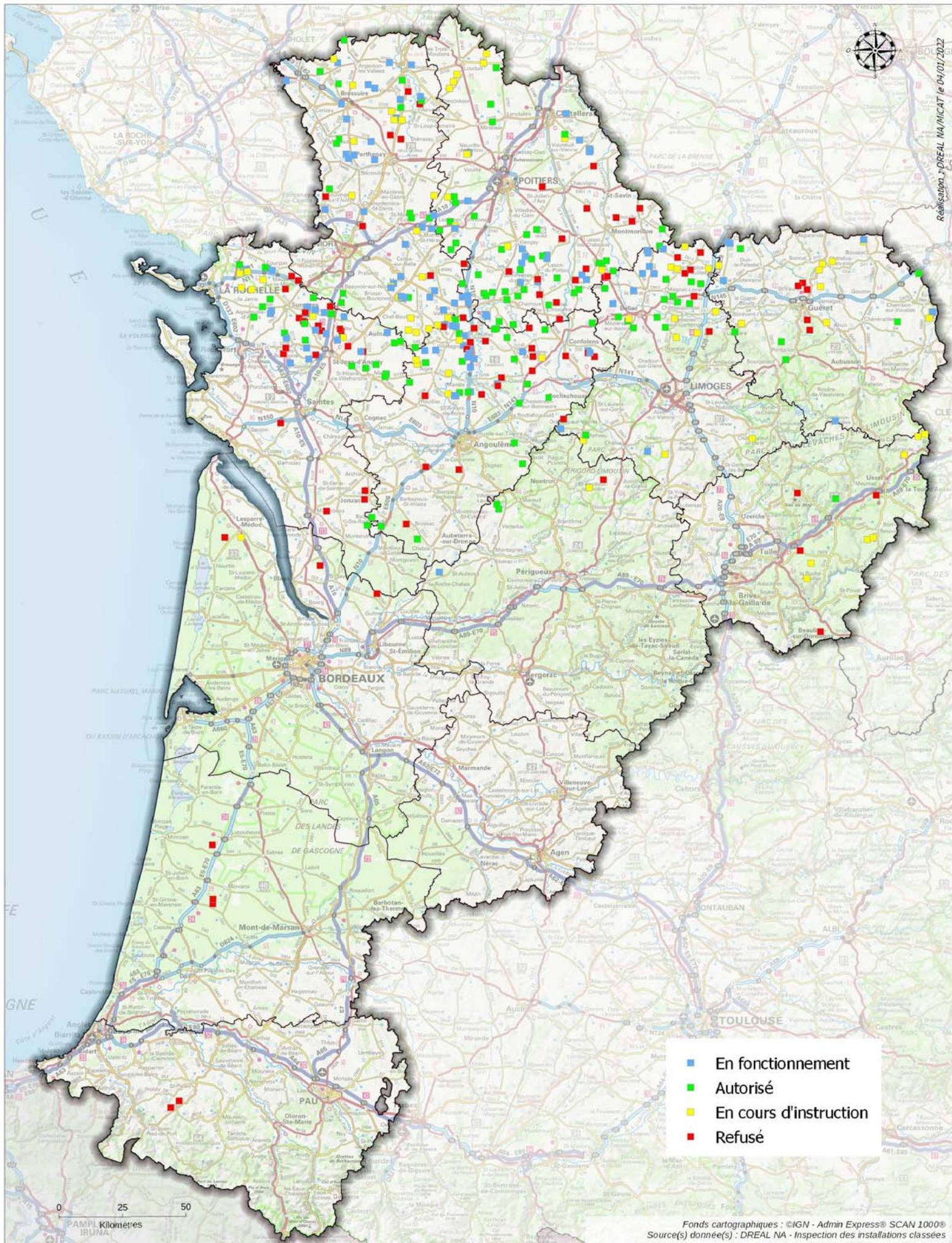
06 8280 7079 - davidmanson50@icloud.com

=

—Pièces jointes :—

NA Projets éoliens Etat global au 1er janvier 2022.pdf

30 octets



Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique « Les berges de Charente » AUNAC-SUR-CHARENTE (16)

De : DavidD Manson <davidmanson50@icloud.com>

Date : 13/12/2022 11:47

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Voici une contribution à l'Enquête Publique « **Les berges de Charente** » **AUNAC-SUR-CHARENTE (16)**

Contribution

Je suis habitant d'un département voisin, la Vienne, et je suis le développement anarchique des éoliennes dans l'ancien Poitou-Charentes. Je suis fermement contre ce projet pour la raison expliquée ci-après.

L'Assemblée Nationale, en 2021, a voté une loi appelée "Loi Climat et Résilience."

Cette loi a été signalé comme un signal fort de la volonté de l'Etat français de protéger les zones agricoles dans notre pays. Elle prévoit, notamment, de ralentir de façon significative l'artificialisation des sols. Je cite une partie de la loi, qui indique qu'il faut

« de diviser par deux le rythme de consommation des sols d'ici à 2030 avant d'arriver en 2050 à zéro artificialisation nette (ZAN). »

Or, chaque éolienne du projet Les Berges de Charente comportera **1500 TONNES DE BETON ARMÉ** qui s'ajouteront aux millions de tonnes de béton armé déjà enfouies dans les sols de la Charente, selon la carte des implantations données ci-après.

Il ne faut empêcher ce projet de voir le jour.

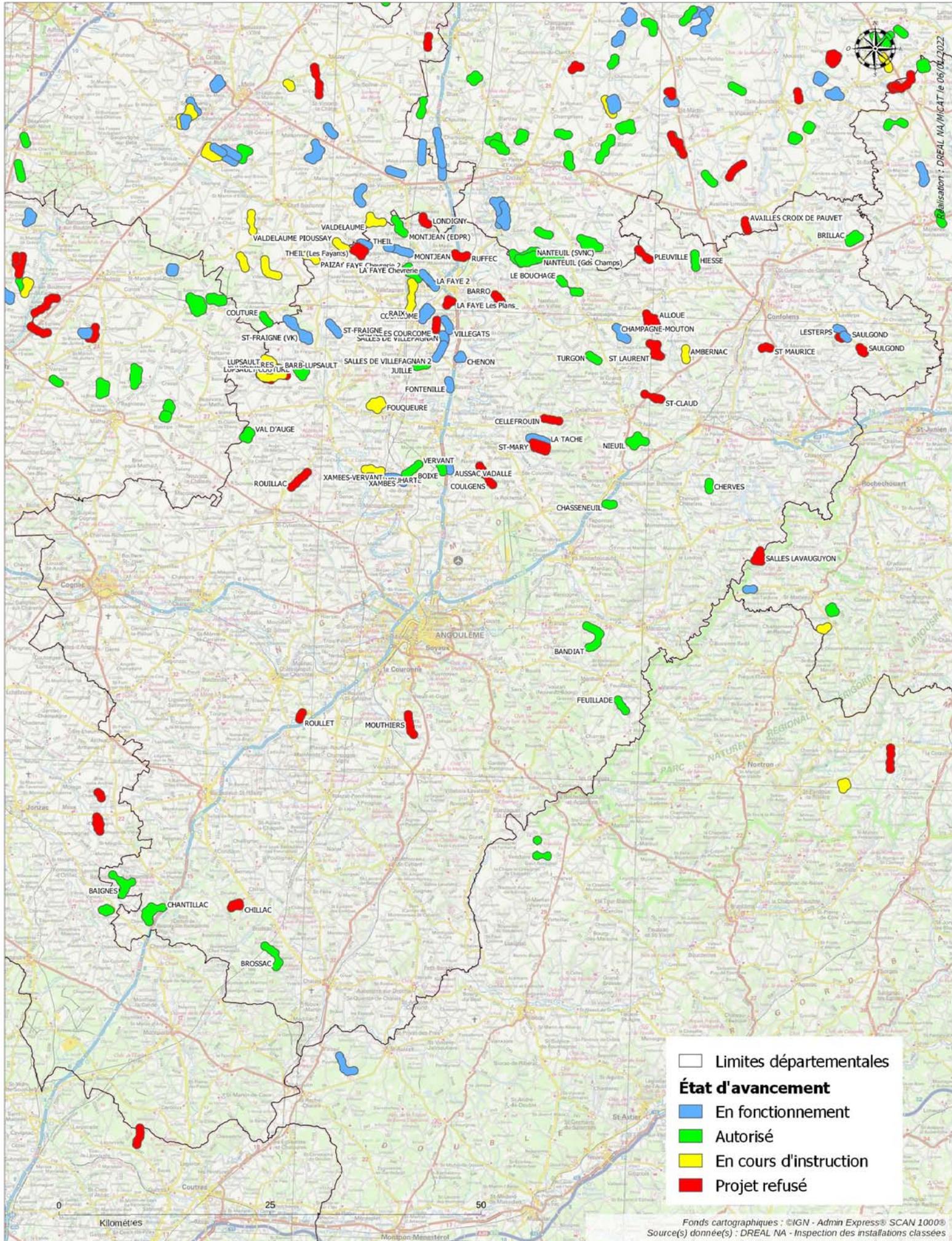
David Manson - davidmanson50@icloud.com

=

—Pièces jointes : —

carte_d16.pdf

30 octets



Sujet : [INTERNET] NON au projet éolien Moutonneau/Aunac/Chenon - Halte au massacre de Lichères !

De : Vents et Contrevents / 16 <ventsetcontrevents16@gmail.com>

Date : 13/12/2022 17:56

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Non à l'usine éolienne dite, des "Berges de la Charente" !

Lichères dévastée par les éoliennes de Fontenille (voir photo jointe)

NON aux 4 éoliennes qui pourraient la surplomber , encore plus près au Nord-Ouest !

Cordialement
Chantal Mangenot
Chenon - 16460

—Lichères.jpg



—Pièces jointes :

Lichères.jpg

79,1 Ko

Sujet : [INTERNET] Projet éàorien des BERGES de la CHARENTE

De : CHRISTIANE FEUILLY <christiane.feUILly@icloud.com>

Date : 13/12/2022 18:26

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Je suis contre ce projet trop près d'une ZONE NATURA 2000 (1km 400)

Christiane FeUILly-Garrigue-Guyonnaud

christiane.feUILly@icloud.com

0635455511